



Changement adresse carte grise sans accord du copropriétaire

Par ChristopheF

Bonjour,

Mon ex compagne a quitté le domicile en région parisienne pour partir dans la région d'Angers.

A ce jour elle refuse la vente ou la restitution du véhicule que je détiens a 2 tiers.

Elle a effectué le changement d'adresse sur la carte grise sans me consulter.

En a t elle le droit? Ai je un recours? Quels sont ses risques?

Merci

Christophe

Par isernon

bonjour,

vos 2 noms étaient-ils mentionnés sur la carte grise ?

comment pouvez-vous prouver que vous possédez les 2/3 des droits indivis sur ce véhicule qui serait en indivision ?

salutations

Par ChristopheF

Bonjour,

Merci de votre réponse.

J'ai la facture d'achat de la voiture ou j'ai versé les 2/3 du montant par chèque de banque. Le dernier tiers correspond à la reprise de l'ancien véhicule de madame.

A l'origine je suis cotitulaire sur la carte grise. A ce jour je ne sais pas si j'y suis toujours. Ce qui est sûr c'est qu'elle a fait le changement d'adresse

Christophe

Par isernon

à quel nom est la facture ?

Par ChristopheF

Bonsoir,

Au sien mais je figure dessus.